

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

**Extrait du registre des DELIBERATIONS**

Commune de DOURDAN

**du Conseil Municipal du 27 juin 2019**

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2019059

Présents : 28

Votants : 27

**Objet : Budget principal -Affectation des résultats 2018**

Le 27 juin 2019 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Madame la Maire le 21 juin 2019, s'est réuni sous la Présidence de Maryvonne BOQUET, au Centre Culturel de Dourdan.

**PRESENTS** : Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Catherine AUBERT, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR, Pierre DUCOLONER, Annie SARRAN, Farid GHENNAM, Didier LECRENAIS, Claudine KIEFFER, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Aude BOQUET, Elsa CAUDY, Nicolas LECOT, Thérèse GILBERT, Christophe JEDRECY, Brigitte ZINS, Jean-Jacques DULONG, Romain VITEAU, Christophe NICOLAU, Marie-Ange ROUSSEL, Eric RINEAU, Alessandro BERTONE, Marc MACAN, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES** : Luc TURNER a donné pouvoir à Christophe JEDRECY, Désigane FLORE a donné pouvoir à Séverine HULBACH, Nadia LE BOURNOT a donné pouvoir à Christophe NICOLAU, Fabienne LAPINA a donné pouvoir à Marc MACAN, conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTE** : Christelle BARTHELEMY.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Béatrice CROS.

Le conseil municipal entend l'exposé du rapporteur, Gérard DIAZ :

**Vu** le compte administratif 2018,

**Vu** l'avis de la commission « Finances – Sécurité » du 19 juin 2019,

**Considérant** que l'examen de la gestion 2018 fait ressortir les résultats suivants :

- Dans la section de fonctionnement : un résultat excédentaire de 855 923,32 €,
- Dans la section d'investissement : un résultat excédentaire de 176 369,93 €,

**Considérant** que les reports de l'exercice 2017 sur l'année 2018 sont les suivants :

- Dans la section de fonctionnement : un excédent de 1 142 909,44 €,
- Dans la section d'investissement : un déficit de 692 865,61 €,

**Considérant** le solde des restes à réaliser de l'année 2018, à reporter en 2019, soit un résultat positif de 36 451,75 €,

**Considérant** que la section d'investissement fait apparaître de besoin de financement de 480 043,93 €,

**Considérant** qu'il convient d'affecter le résultat de fonctionnement,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité par :**

- **27 voix POUR** : Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Catherine AUBERT, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH + le pouvoir de Désigane FLORE, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR, Pierre DUCOLONER, Annie SARRAN, Farid GHENNAM, Didier LECRENAIS, Claudine KIEFFER, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Aude BOQUET, Elsa CAUDY, Nicolas LECOT, Thérèse GILBERT, Brigitte ZINS, Romain VITEAU, Jean-Jacques DULONG, Christophe JEDRECY + le pouvoir de Luc TURNER, Marc MACAN + le pouvoir de Fabienne LAPINA,
- **5 Abstentions** : Marie-Ange ROUSSEL, Eric RINEAU, Christophe NICOLAU + le pouvoir de Nadia LE BOURNOT, Alessandro BERTONE,

- **d'affecter** le résultat de fonctionnement comme suit :
  - ✓ Affectation en section d'investissement au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » de 480 043,93€ (quatre cent quatre vingt mille quarante trois euros quatre vingt treize centimes) permettant de couvrir le besoin de financement en section d'investissement,
  - ✓ Affectation en report à nouveau en section de fonctionnement au compte 002 « Excédents reportés » de 1 518 788,83€ (un million cinq cent dix huit mille sept cent quatre vingt huit euros quatre vingt trois centimes).

Acte rendu exécutoire  
- Publié le : **10 JUIL. 2019**  
- Transmis au représentant de l'Etat

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour Extrait Conforme  
La Maire



*Maryvonne BOQUET*  
Maryvonne BOQUET